

Règlement du concours « Averbode – Action gagnez un week-end »

Généralités

Le présent règlement expose les modalités et conditions de participation applicables au concours « Averbode – Action gagnez un week-end » (ci-après appelé « le concours »), organisé par Averbodium vzw, dont le siège social est établi à Abdijstraat 1, 3271 Scherpenheuvel Zichem, Belgique.

Le concours, valable uniquement en Belgique, se déroule du 13/05/2024 au 27/05/2024. La participation au concours n'est possible que via la page du concours online <https://averbodemoment.be/concours> (ci-après appelée « le site Web »).

Prix :

1 participant gagne une soirée inoubliable à l'abbaye d'Averbode, d'une valeur de €250, avec petit-déjeuner, déjeuner et dîner.

Conditions de participation

La participation au concours est ouverte à toute personne physique domiciliée en Belgique, qui joue en son nom propre (ci-après appelée « le participant »). Chaque participant s'engage à compléter ses données conformément à la vérité. En cas de fraude, la participation sera considérée comme non valable et les mesures adéquates seront prises.

Les collaborateurs et membres du personnel de Averbodium vzw et true BV ne sont pas autorisés à participer.

La participation doit toujours se faire à titre personnel et ne peut en aucun cas émaner de plusieurs personnes qui participent en collaboration organisée ou dans le cadre de l'une ou l'autre association juridique ou association de fait, ou en collaborant d'une manière ou d'une autre pour augmenter les chances de gagner.

La participation au concours suppose l'acceptation de tous les points du présent règlement ainsi que de toute décision que Averbodium vzw se verrait contrainte de prendre. Le participant reconnaît avoir lu, compris et accepté inconditionnellement le règlement du concours.

Averbodium vzw se réserve le droit de mettre fin à tout moment à la participation des joueurs qui ont, d'une manière ou d'une autre, enfreint ou tenté d'enfreindre ce règlement ou des dispositions légales, et ce, sans avertissement préalable, sans justification, selon son bon jugement et sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait. Les joueurs exclus se retrouvent en outre automatiquement dans l'impossibilité de remporter un prix. Averbodium vzw ne peut pas être tenue pour responsable.

Le concours

Le nombre de participants à ce concours est illimité, mais une seule participation est autorisée par personne.

Pour participer au concours, le participant doit :

1. Surfer sur le site web
2. Remplir la page de participation de manière véridique et complète.
3. Saisir une adresse électronique unique
4. Répondre à la question de connaissance et à la question de virage
5. Accepter les règles du concours

Pour déterminer le résultat du concours, il sera exclusivement tenu compte des données telles que reçues, enregistrées et prises en compte par Averbodium vzw et true BV.

Le prix de ce concours est personnel et non transmissible. Le prix ne peut être attribué qu'au gagnant. Le prix n'est pas échangeable en espèces ni contre tout autre avantage en nature, produits ou services. Le prix est indivisible et ne peut être accepté que tel qu'il est attribué.

Averbodium vzw avertira personnellement le gagnant par e-mail. Le gagnant recevra alors tous les détails concernant le prix remporté. Les perdants ne seront pas informés.

Respect de la vie privée

En participant au concours, le participant autorise implicitement Averbodium vzw et true BV à collecter ses données personnelles via le site Web dans le cadre du concours et à les traiter, afin de garantir l'organisation et le bon déroulement dudit concours. Ces données seront traitées par Averbodium vzw et true BV conformément aux dispositions de la Loi sur la protection de la vie privée.

Les données personnelles du participant sont communiquées à Averbodium vzw et true BV pour filtrer et contacter les gagnants.

Le participant a un droit de regard et de correction sur ses données. Pour exercer ce droit, il lui suffit d'envoyer une demande écrite et signée au siège social de Averbodium vzw.

En acceptant inconditionnellement les dispositions reprises dans le présent règlement, le gagnant de ce concours autorise implicitement Averbodium vzw et true BV à utiliser son adresse e-mail dans le but d'informer le public du résultat du concours. Averbodium vzw et True BV s'engagent à éliminer les données de tous les participants après la collecte du prix et le traitement complet du concours.

Correspondance

Aucune correspondance concernant le déroulement, l'organisation ou le résultat du concours ne sera échangé, ni pendant ni après le concours (exception : la demande du règlement complet du concours, disponible sur demande écrite adressée à True BV, à l'attention de true BV, t.a.v. Joke Brys, Regine Beerplein 1 C 208, 2018 Antwerpen - accompagnée d'une enveloppe pré-adressée et préaffranchie à votre attention).

Responsabilité

Averbodium vzw se réserve le droit de modifier les règles du concours ainsi que le prix mis en jeu si des circonstances imprévisibles ou indépendantes de sa volonté le justifient. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le concours, ou une partie du concours, doit être interrompu, reporté ou annulé. Toute modification de ce type sera annoncée via <https://averbodemoment.be/concours>. Averbodium vzw ne peut en aucun cas en être tenue pour responsable.

Les fautes d'impression, d'orthographe, typographiques ou autres, les problèmes techniques ou autres, en rapport avec ce concours ne pourront être invoqués pour justifier une quelconque obligation ou responsabilité dans le chef de Averbodium vzw. De même, Averbodium vzw ne pourra pas être tenue pour responsable non plus si, en raison d'un problème technique, la participation à ce concours s'avérait impossible ou difficile. Chaque participant doit veiller personnellement à ce que les moyens techniques qu'il utilise pour participer à ce concours fonctionnent correctement.

Averbodium vzw ne peut pas être tenue pour responsable non plus en cas de dégâts résultants de la participation au concours ou de l'attribution du prix, sauf si ceux-ci sont spécifiquement dus à Averbodium vzw.

Droits d'auteur

Tout le matériel, les marques, noms commerciaux, logos, marques de service ou autres formes de propriété intellectuelle figurant sur ce site Web sont la propriété de Averbodium vzw ou de sociétés liées, ou sont utilisés avec l'autorisation des propriétaires. Ils sont protégés par des droits d'auteur, des marques, des brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle et ne peuvent être utilisés à quelque fin que ce soit sans l'accord exprès et écrit de Averbodium vzw.

La reproduction à des fins personnelles et non commerciales est autorisée. Toute modification non autorisée, location, prêt, transmission ou diffusion est interdit. Le matériel figurant sur ce site Web ne peut être vendu, donné en licence ou distribué de quelque manière que ce soit à des tiers.

Averbodium vzw se réserve le droit de révoquer toute autorisation à tout instant. Il sera mis fin immédiatement à tout usage non autorisé sur demande de Averbodium vzw.

Protection de la vie privée

L'utilisation du site du concours suppose votre accord avec les dispositions énoncées ci-dessus. Si vous n'êtes pas d'accord avec ces dispositions, nous vous prions de ne pas introduire vos données personnelles sur ce site.

La Loi sur la protection de la vie privée vous donne le droit d'accéder à vos données et de les corriger. Averbodium vzw et true BV s'engagent à éliminer les données de tous les participants après la collecte du prix et le traitement complet du concours.

Dispositions légales

Le règlement complet de ce concours peut être consulté en ligne sur le site Web et est disponible gratuitement au format papier sur simple demande écrite adressée True BV, à l'attention de true BV, t.a.v. Joke Brys, Regine Beerplein 1 C 208, 2018 Antwerpen - accompagnée d'une enveloppe pré-adressée et préaffranchie (à votre attention).

Nos conditions générales d'utilisation et notre déclaration de confidentialité s'appliquent à ce concours.

Ce concours est régi par le droit belge. Les éventuels litiges qui découleraient ou seraient liés d'une quelconque manière à ce concours ou au site Web sont exclusivement de la compétence des tribunaux bruxellois. Ceux-ci arbitreront le litige de manière souveraine et leur décision sera contraignante pour chaque participant. Les parties s'efforceront toutefois de régler le litige éventuel à l'amiable avant de le soumettre au juge compétent.

Ce règlement a été rédigé le 11/12/2023, à Anvers.